



## **Violents orages de grêle : une cellule de crise est mise en place ainsi qu'un recensement des dégâts**



**Les agricultrices & agriculteurs dont les productions ont été impactées par les violents orages qui ont à nouveau touché une large moitié sud de la Dordogne dans la soirée du 11 juillet peuvent contacter notre cellule de crise au 05 53 45 19 00 ou signaler leurs dégâts via un formulaire.**

Les violents orages, extrêmement localisés en début de soirée ont entraîné de très fortes chutes de grêle occasionnant des dégâts considérables sur certaines cultures.

Les équipes de la Chambre d'agriculture ont été alertées et se sont rendues immédiatement sur le terrain auprès des agriculteurs dans la soirée.

Aujourd'hui, les équipes poursuivent leurs tournées pour être aux côtés des exploitants touchés et pour mesurer l'étendue des zones et des productions impactées.

Afin de faire un premier recensement des dégâts et de les porter à connaissance des services de l'Etat, la Chambre d'agriculture met en place une cellule de crise et un formulaire de recensement des dégâts.

- > Le formulaire <https://bit.ly/4cY2IyV>
- > La cellule de crise 05 53 45 19 00

### **Contact Presse**

Amandine LEGROS  
05 53 45 19 04 / 06 33 70 02 17  
amandine.legros@dordogne.chambagri.fr  
[www.dordogne.chambre-agriculture.fr](http://www.dordogne.chambre-agriculture.fr)



**#AimeTonAgri**